

La lettre d'information de Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie,

association pour la défense des chemins ruraux

n°17
mars
2019



EDITO de la Présidente :

Ce numéro vous présente les résultats de notre travail de recensement sur 2017 et 2018 et vous pourrez constater que c'est très encourageant.

L'équipe technique accueille une nouvelle chargée de mission, Carole THALGOTT titulaire d'un master en droit et gestion de l'environnement, afin de remplacer Jérémy BLIN en charge du recensement des chemins ruraux dans le Pas de Calais. Désormais Marion BOUCHART et Carole travailleront en binôme et seront toutes deux vos interlocutrices pour le territoire du Nord-Pas de Calais.

Enfin, n'oubliez pas que l'appel à projet "La nature en chemin" proposé par la Région est d'actualité toute l'année et notre association est là pour vous aider à mettre en place vos opérations.

N'hésitez pas à en parler autour vous.

La Présidente
Nadia BUTTAZZONI



Dossier

Des résultats concluants pour le recensement des chemins ruraux mené par l'association



En 2017, l'association s'est engagée dans un projet de trois ans pour développer le recensement des chemins ruraux sur la grande région, et ce grâce à ses partenaires financiers (Europe, Région et Fédérations des Chasseurs).

A la fin de l'année 2018, ce sont 409 communes qui ont été contactées. 86 ont assisté à la restitution de leur étude, 50 sont terminées et auront une restitution prochainement, 110 sont en cours de recensement, 82 sont intéressées et sur liste d'attente. Il y a ainsi 246 communes engagées concrètement dans le recensement de leurs chemins.

Les 136 communes terminées (restituées ou non) représentent un linéaire de 1978 km de chemins ruraux pour une surface de 1081 ha. Sur ce linéaire, il faut savoir que 365 km sont considérés fermés, c'est à dire qu'ils ne sont plus en état de chemin, soit cultivés, intégrés dans une propriété privée ou bien envahis par la végétation. Cela représente 144 ha.

A cela s'ajoute 358 km dits rognés ce qui signifie qu'une partie de la largeur n'est plus en état de chemin. Cela équivaut à 63 ha. Comme pour les chemins fermés, la diminution de l'emprise n'est pas systématiquement due à une appropriation abusive d'un riverain.

En effet, une partie non négligeable est liée au développement de la végétation.

Le recensement est donc très intéressant pour connaître le réseau de chemins ruraux mais également pour mieux le préserver. Toutefois, ce n'est pas la seule démarche à réaliser en faveur des chemins et l'association tient à accompagner les communes grâce à d'autres opérations.

Outre le Mille-pattes en mai-juin pour les enfants (voir au verso) et "Tous en chemin!" en octobre pour mener des actions éco-citoyennes et ainsi impliquer la population dans la préservation des chemins (voir notre site internet), vous pouvez bénéficier de l'appel à projets "La nature en chemin", proposé par la Région pour vous aider à planter des haies et/ou des fruitiers, semer des bandes enherbées et/ou jalonner le long des chemins (à hauteur de 50% de subvention). C'est ainsi l'occasion de végétaliser les chemins, de marquer leur délimitation de façon naturelle, de contribuer au maintien de notre biodiversité et sans que cela ne soit un projet trop onéreux.

L'association se tient à votre disposition pour vous accompagner dans votre opération du début à la fin, avec un projet clé en main.

Rubrique juridique

La commune et la randonnée



Pratique très répandue, la randonnée peut parfois engager la responsabilité de la commune.

1/ le cas de la responsabilité pour faute : quand il y a une négligence du maire qui aurait dû prendre les mesures nécessaires pour prévenir les accidents. Cela sous-entend qu'il était informé du risque.

2/ le cas de la responsabilité en tant que propriétaire : le chemin rural est propriété privée de la commune, celle-ci est donc responsable du fait du dommage imputable à sa propriété (régime de la responsabilité civile)

La responsabilité d'autres collectivités, du randonneur (imprudence) ou de tiers (société de chasse, riverain, entreprise de travaux, etc) peut entrer en jeu et ainsi atténuer voire supprimer la responsabilité de la commune.

Rencontres sur les chemins

La vie en rose sur les chemins...

Les plantes le long des chemins peuvent vous offrir de quoi teinter vos tissus naturellement et notamment en rose. Pour cela, après avoir traité le tissu avec un "mordant" (pour que la couleur accroche bien), il vous suffit de le plonger pendant 30 minutes dans une potion composée d'environ 50g de lichen haché finement dans 2 litres d'eau. Si le lichen vous semble trop pâle, vous pouvez envisager un mélange avec des baies de sureau qui tirent plus sur le mauve.



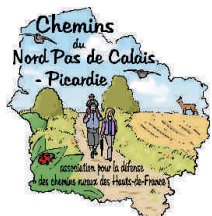
Actualités

Inscriptions pour le Mille-pattes ouvertes !

L'opération est renouvelée en 2019 : du 13 mai au 30 juin. Il s'agit d'organiser localement un retour d'école à pied ou une balade autour de l'école en empruntant les chemins ruraux afin de promouvoir la circulation douce et la biodiversité auprès des plus jeunes. L'association vous accompagne pour prévoir cette action.

N'oubliez pas qu'il est tout à fait possible d'associer les structures locales (exemple : fabrication et pose de nichoirs avec une association communale). N'hésitez pas à nous contacter pour nous soumettre vos idées ou avoir des conseils.

Informations et inscriptions sur notre site (vous pouvez vous inscrire dès maintenant, le formulaire est en ligne!)



Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie,
association pour la défense des chemins ruraux des Hauts de France
1, chemin du Pont de la Planche
02 000 BARENTON-BUGNY
Tél: 06-38-10-04-85 / Fax : 03-23-79-44-73
Mail : cheminsnppicardie@naturagora.fr
Site internet : www.naturagora.fr

Le Portrait

Jean-Pierre SANTONJA,
administrateur



Jean-Pierre est un randonneur très impliqué dans la création et la préservation des sentiers dans le Nord. C'est pour cette raison qu'il a intégré Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie lors de la fusion des régions. Il a de ce fait activement contribué à l'organisation du colloque de l'association qui s'est déroulé en novembre dernier.

Brèves...

Le colloque "Chemins ruraux et Biodiversité - Sauvegarde, Partage et Pérennisation", organisé avec le Comité régional de la Randonnée Pédestre le 14 novembre 2018 dans les locaux du lycée agricole du Paraclat a rassemblé plus de 200 personnes. Ce fut une journée riche d'échanges et prometteuse pour l'avenir des chemins ruraux.

Dans le prochain numéro...

Dossier : L'exposition sur le recensement des chemins ruraux, un support à votre disposition.

Rubrique juridique : La contribution de l'association pour une évolution de la loi
Rencontres sur les chemins : Il y a du monde à ras du sol...

Avec le soutien financier de :



Le recensement des chemins ruraux est cofinancé par le FEDER



Crédits photo : Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie sauf indications contraires sur les photos

Rédaction, conception, réalisation : Mylène ESCHEMANN

Illustration : Alice KUBASIK